



Université
de Lomé



UNIVERSITE
DE KARA



Programme de bourses de Master et de Doctorat du Projet d'Appui à la mise en œuvre de la Réforme de l'Enseignement Supérieur en Sciences et Ingénierie, phase 2 (PARESI 2)

APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase du Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur en Sciences et Ingénieries (PARESI 2), le gouvernement de la République togolaise met en place un dispositif de soutien financier destiné aux étudiants en Master et en Doctorat.

Vingt-cinq (25) bourses d'excellence sont offertes à l'Université de Lomé, réparties entre quinze (15) bourses pour le doctorat et dix (10) pour le master.

Parallèlement, quinze (15) bourses d'excellence sont également attribuées à l'Université de Kara, dont dix (10) pour le doctorat et cinq (05) pour le master.

La date limite de dépôt est fixée au **23 mai 2025 à 13h TU**.

Les dossiers de candidature pour les bourses d'excellence accordées à l'Université de Lomé doivent être déposés aux secrétariats des Masters et des Écoles doctorales, ou envoyés par voie électronique aux adresses suivantes : dri_ul@univ-lome.tg et rechercheul@gmail.com.

S'agissant des bourses attribuées à l'Université de Kara, les candidatures doivent être déposées auprès des secrétariats des formations concernées ou transmises par courriel à l'adresse suivante : *direcop@univkara.net*.

Pour plus de détails sur les pièces à fournir et sur les critères de sélection, les candidats sont invités à consulter le site officiel du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : <https://edusup.gouv.tg>, ainsi que les sites de l'Université de Lomé : <https://univ-lome.tg/> et de l'Université de Kara : <https://www.daas.univkara.net/>.

Pour le Ministère,

Le coordonnateur de PARESI